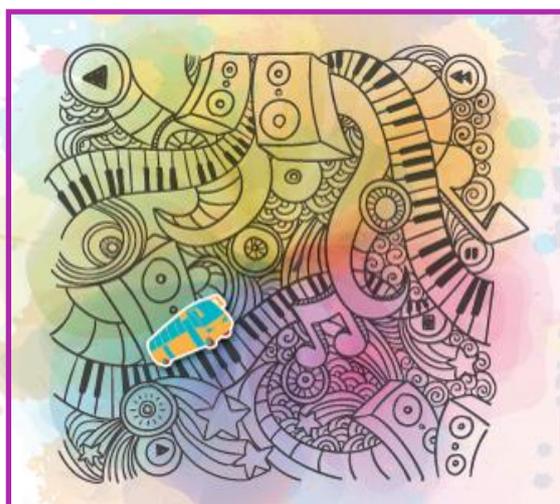




# Pallud Info(s)

Juin 2017 | N°6



**PALLUD FÊTE LA MUSIQUE**  
**LES RENDEZ-VOUS DU BUS21**

17 JUIN - PALLUD  
à partir de 16h30  
MUSIQUE - CONTES - CHANSON - SCÈNE OUVERTE

**BUS 21**  
CÉLÉBRÉ & VIF

INFOS : production@bus21prod.com • 06 86 94 70 54

## Venez fêter la musique à Pallud ! AU PROGRAMME

### Eglise de Pallud

• 16h30 : Musique baroque avec Didier Roguet (*violin*) et Elise Boyer (*clavecin*)

### Jardin de l'église

• 17h00 : Les Contes de la Boîte avec Nadège Jiguet

### Terrasse de la salle des fêtes

• 19h00 : L'Ordinaire Grand Orchestra  
*Ethno Jazz'n Roll*

• 20h00 : Benjamin Fauges  
*Chanson*

• 20h30 : Scène ouverte

Les habitants musiciens de Pallud qui souhaitent jouer quelques morceaux sont les bienvenus !

Pour des raisons de d'organisation scénique et de timing, merci de vous renseigner au **06 86 94 70 54** (Philippe)

Ouvert à tous  
**GRATUIT**

**Petite restauration et buvette sur place**

## Edito

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 Pallud a intégré la communauté d'agglomération **Arlysière** créée par la fusion de quatre intercommunalités :

**Co.RAL** Communauté de Communes de la Région d'Albertville (18 communes)

**CCHCS** Communauté de Communes de la Haute-Combe-de-Savoie (11 communes)

**CCB** Communauté de Communes du Beaufortain (4 communes)

**Com'Arly** Communauté de communes du Val d'Arly (6 communes)

La communauté d'agglomération Arlysière regroupe trente-neuf communes. Son siège se situe à Albertville.

Cette année 2017 est une année importante pour les investissements communaux avec **la sécurisation routière** aux abords de l'école, **l'acquisition d'un tracteur** équipé d'une lame et d'une épaveuse pour le déneigement et pour l'entretien des talus et **le projet de construction d'une nouvelle école**. Pallud est un village qui investit pour son avenir. Pallud est également un village qui vit, qui bouge, qui s'amuse et qui ne se laisse pas enfermer dans la morosité, voire la peur où certains voudraient les y emmener. La fête de la musique, la fête de l'école, le dynamisme du comité des fêtes et de l'APE sont là pour le démontrer. A toutes et à tous je souhaite un excellent été et de très bonnes vacances !

**James Dunand-Sauthier**  
Maire de Pallud

**Mairie** 2 Route de la Biolle / 73200 PALLUD  
04 79 32 09 50 /mairie@pallud.fr / www.pallud.fr

### Secrétariat

Les mardis et vendredis de 14h à 19h

### Permanence des élus

Les mardis et vendredis de 18h à 19h

**Responsable de la publication**  
James Dunand

**Conception**  
Florence Codecco, Régina Charles

**Comité de rédaction**  
Régina Charles, Patrice Chirouze,  
Florence Codecco, Christophe Doret

**Édité** en 360 exemplaires

**Siège** Mairie de Pallud

Rejoignez-nous sur

[www.pallud.fr](http://www.pallud.fr)

<https://www.facebook.com/mairiedepallud>



## Ecole

Une nouvelle année scolaire s'achève pour les écoliers de Pallud et grâce à tous les bénévoles de l'APE nos enfants ont participé à diverses activités :

**Le 20 septembre** ils ont accueilli la Cie du chapiteau théâtre à la salle des fêtes de Pallud et ont partagé le spectacle *Voyage* avec les élèves de Thénésol.

**Durant le premier trimestre** ils ont découvert avec un intervenant du club Albertville/Ugine, le volley-ball.

**En février** ils ont assisté à l'inauguration des ateliers d'Alain Bar à la médiathèque d'Albertville. Les créations exposées étaient celles des élèves de l'année précédente.

**Et enfin**, cinéma, spectacle de danse au DÔME, ski, patin, piscine, vallée des défis...

Les élèves ont pu profiter de toutes ces activités culturelles et sportives grâce à tous les bénévoles impliqués dans l'association des parents d'élèves de Pallud.

L'équipe de l'APE tient à remercier toutes ces petites mains et tous les pallurains qui viennent partager ces moments avec nous !

**Merci à tous !**

*Gaëlle Simon : Présidente  
Sylvie Golfier : Vice-Présidente  
Magalie Bes Mateur : Secrétaire  
Virginie Bejuit Revet : Trésorière  
Marie Blanc Pattin : Trésorière adjointe*



## => Dates à retenir

> **Samedi 10 juin à partir de 10h**  
> **Dimanche 11 juin de 10h à 13h**  
**Four à pain**

**Fête de fin d'année**  
> **Judi 29 juin à 18h30**  
**Salle communale**

**Toute la commune est conviée**

**Les écoliers de Pallud** ont participé à 3 journées avec un intervenant de la FRAPNA sur le thème de l'eau et des ruisseaux. Ils sont allés sur le terrain au bord du Nant Potier.

## Temps d'Activité Péri-scolaire

Grâce au travail de Céline, Nadine et Sandrine, les enfants ont participé à plusieurs activités :

- ✓ Initiation au badminton
- ✓ Préparation 11 novembre
- ✓ Décorations de Noël
- ✓ Carnet de bord : le petit enquêteur sur l'école d'autrefois (Un grand merci aux grands-parents qui sont intervenus)
- ✓ Jardinage



## Circulation

### Attention à nos enfants !

La municipalité remercie les automobilistes de bien vouloir réduire leur vitesse de circulation dans la traversée de la commune et de respecter les zones de limitation en particulier aux abords des arrêts de bus, du terrain de jeu des Chapelles, de l'école et notamment sur le chemin sans issue de la route de la Biolle.



## Panneaux lumineux

### Attention école ! Roulez tout doux !

La commune de Pallud s'est dotée de panneaux de signalisation lumineuse pour la sécurité des enfants de l'école.

## Transport scolaire

### Du 1<sup>er</sup> mai au 10 juillet

Les inscriptions aux transports scolaires sont accessibles en ligne depuis le 1<sup>er</sup> mai sur le nouveau site de la Communauté d'Agglomération Arlyère :

Téléchargez la plaquette des transports scolaires au format PDF sur [www.arlyere.fr](http://www.arlyere.fr) ou [www.pallud.fr](http://www.pallud.fr)

### Comment s'inscrire ?

**Par e-mail :** [transport@arlyere.fr](mailto:transport@arlyere.fr)  
**Par courrier :** L'Arpège, 2 Rue des chasseurs alpins, BP 20109, 73207 ALBERTVILLE cedex  
**Par téléphone :** 04 79 37 36 32  
**Sur place :** lundi > vendredi de 9h à 12h

**Bénéficiez de tarifs réduits du 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 10 juillet 2017.**

## Nouvelle Ecole

Comme annoncé en janvier, l'équipe municipale travaille sur l'étude de la **nouvelle école**. Après avoir examiné la possibilité d'une rénovation de l'école existante nous nous sommes rapidement orientés vers la construction d'une nouvelle école, plus adaptée et moins énergivore. Le projet est prévu sur le terrain situé dans le prolongement du parking. Ce terrain a fait l'objet d'une réserve foncière pour un édifice communal lors de l'élaboration du PLU. Son acquisition est en cours et devrait intervenir dans l'automne.

Concernant la construction de l'école, la municipalité a lancé un appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre en prévoyant de ne retenir que cinq candidats. Vingt-deux candidats ont répondu. A l'issue de l'audition des cinq candidats, la commission a retenu le cabinet d'architectes, **Itinéraires d'architecture** basé à Gilly-sur-Isère. La municipalité travaille en collaboration avec les enseignants et le personnel pour aboutir à un projet pratique et raisonnable. Une première esquisse nous sera présentée fin juin.

L'enveloppe financière prévue est de 750 000 €, maîtrise d'œuvre comprise. Le financement se fera de la manière suivante : Une subvention de l'état dont le montant n'est pas encore connu, une subvention de la région de 100 000 €, d'autres subventions plus minimes en fonction du choix du mode de chauffage et du niveau d'isolation thermique retenus. Le produit de la vente de l'école existante, une partie en autofinancement et un emprunt boucleront le financement du projet.

# Budget 2017

## L'exercice budgétaire

La bonne maîtrise des dépenses en 2016 a permis de dégager un très bon résultat, et par conséquent de l'autofinancement pour les importants investissements à venir.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016					
BUDGET GENERAL	Résultat exercice 2015	Part affectée aux investissements en 2016	Résultat exercice 2016	Transfert CCAS	Résultat de clôture 2016
Investissement	- 62 878.46 €	- €	56 522.33 €	104.68 €	- 6 251.45 €
Fonctionnement	200 603.05 €	83 478.46 €	175 877.65 €	527.04 €	293 529.28 €
<b>TOTAL</b>	<b>137 724.59 €</b>	<b>83 478.46 €</b>	<b>232 399.98 €</b>	<b>631.72 €</b>	<b>287 277.83 €</b>

BUDGET FONCTIONNEMENT DEPENSES	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017
Charges à caractère général	135 189.00 €	61 478.57 €	128 441.00 €
Charges de personnel	122 690.00 €	116 494.53 €	123 190.00 €
Atténuations de produits	9 000.00 €	11 880.00 €	7 820.00 €
Autres charges de gestion courante	49 890.00 €	46 085.00 €	55 830.00 €
Virement section investissement	171 181.00 €		232 092.00 €
Charges financières	24 900.00 €	24 629.07 €	23 600.00 €
Autres charge diverses	11 750.00 €	11 173.86 €	8 850.00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>524 600.00 €</b>	<b>271 741.03 €</b>	<b>579 823.00 €</b>
BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017
Excédent antérieur reporté	117 124.00 €		150 777.83 €
Produits des services	9 400.00 €	10 650.91 €	10 299.17 €
Impôts et taxes	258 734.00 €	260 127.90 €	257 280.00 €
Dotations et participations	82 382.00 €	81 409.26 €	73 936.00 €
Autres produits gestion courante	56 960.00 €	95 430.61 €	87 530.00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>524 600.00 €</b>	<b>447 618.68 €</b>	<b>579 823.00 €</b>

BUDGET INVESTISSEMENT DEPENSES	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017
Solde d'investissement reporté	62 879.00 €		6 251.45 €
Remboursement d'emprunts	27 480.00 €	26 664.58 €	28 779.55 €
Immobilisations incorporelles		1 320.00 €	
Immobilisations corporelles	219 200.00 €	33 790.48 €	425 610.00 €
Autres dépenses	3 500.00 €	2 145.00 €	1 320.00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>313 059.00 €</b>	<b>63 920.06 €</b>	<b>461 961.00 €</b>
BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES	Budget 2016	Réalisé 2015	Budget 2017
Virement section de fonctionnement	171 181.00 €		232 092.00 €
Dotations fonds divers et réserves	109 478.00 €	110 013.39 €	155 249.00 €
Subventions d'investissement	23 800.00 €	1 866.00 €	25 700.00 €
Autres recettes	8 600.00 €	8 563.00 €	48 920.00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>313 059.00 €</b>	<b>120 442.39 €</b>	<b>461 961.00 €</b>

**287 277,83 €**  
est le résultat de clôture  
du compte administratif  
2016



Pixabay CCo Public Domain

## Principaux investissements 2017

> Le groupe scolaire actuel est très vétuste, plus très adapté, très énergivore, avec un stationnement difficile. Pour ces principales raisons, la municipalité a souhaité partir sur un projet de construction d'une nouvelle école plutôt que de partir dans un projet important et très coûteux de rénovation de l'existant. Cette année 2017 et l'année 2018, la priorité sera donnée à ce projet.

>L'acquisition foncière devrait se réaliser sur 2017

>L'achat du tracteur avec l'épareuse

>La signalisation routière au niveau du cheflieu afin de sécuriser la circulation des piétons et en particulier celle des enfants.

## Impôts locaux

Avec la création de la Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et afin d'harmoniser les taux sur l'ensemble du territoire, ARLYSERE a procédé à une augmentation des différents taux. Chaque commune ayant été d'accord pour une neutralité fiscale pour 2017, leur taux ont été revus d'autant à la baisse. Le manque à gagner pour les communes sera reversé par ARLYSERE sous forme d'attribution de compensation.

**Exemple** : pour compenser l'augmentation du taux de la taxe d'habitation par ARLYSERE, le taux communal passe de 9% en 2016 à 5,49% en 2017. Pour le foncier bâti, le taux passe de 13% à 6% et le foncier non bâti passe de 84,94 à 51,81%.

**ARLYSERE reverse à PALLUD, 95 140 € comme attribution de compensation pour 2017.**

## Voirie

### Sécurité routière et marquage au sol Restez vigilant !

Comme vous avez tous pu vous en apercevoir, le marquage au sol du carrefour des Chapelles jusqu'à la mairie a été modifié. Cette amélioration portée à la sécurité de tous les piétons favorise l'accès au chef-lieu.

La limite de l'agglomération de Pallud a été modifiée, par arrêté du Maire en date du 02/12/2016, pour limiter la vitesse sur la route de Bongain.

Nous vous rappelons qu'entre ces deux panneaux, c'est **50km/h** !



## Matériel

### Un tracteur neuf pour la commune de Pallud

Il permettra d'assurer plus facilement le déneigement et les différents travaux de débroussaillage sur la commune.

**Livraison le 2 mars 2017 avec la lame à neige et épareuse le 22 mai.**

Laurent va bientôt faire tourner les couteaux sur les talus de Pallud !



## Ecobuage

### Service environnement, eau, forêts Rappel sur la réglementation des feux de jardin

Il est rappelé que l'incinération de déchets ménagers, y compris végétaux, est interdite par le règlement sanitaire départemental. L'utilisation du feu en forêt, ainsi que les écobuages, sont également interdits.

Arrêté Préfectoral DDT/SEEF n°2017-0248 de la Savoie



## Casque Vélo

### A vélo le casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est devenu obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 4<sup>e</sup> classe (135 €).

Nous sommes dans un petit village, cette mesure a pour but de réduire les blessures au visage et les risques de traumatisme crânien des enfants à vélo.

**Pour nos enfants, merci de respecter cette nouvelle réglementation.**



### =>À savoir

Le casque doit porter la mention  
NF ou ECE 22/04, 22/05.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11283>

## Poubelles

Les récipients d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte Arlysère ne doit s'effectuer qu'au jour indiqué (le jeudi matin). Cette opération ne doit occasionner ni gêne, ni insalubrité pour les usagers de la voie publique.

**C'est pourquoi la mairie vous remercie de ranger vos poubelles le plus rapidement possible après chaque ramassage**

## Déchets sauvages

### Règlement sanitaire départemental

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur tout le territoire de la commune **en particulier à côté de l'aire de jeux des enfants.**

Arrêté Préfectoral portant interdiction de dépôt sauvages modifié du 3 mars 1986 art.84

## Déchetteries

### Horaires été Gilly-sur-Isère, Ugine, La Bâthie

**Du lundi au samedi :**  
8h-12h30 / 13h30-18h

**Dimanche :** 9h-13h

**Les samedis** en continu de 8h-18h à Gilly

## La divagation des chiens

### Il est rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens.

L'expérience montre que la plupart des propriétaires de chiens divagants n'ont pas conscience des dégâts qu'occasionnent leurs animaux, ils n'en demeurent pas moins responsables et encourent une peine contraventionnelle.

*Est considéré en état de divagation tout chien qui, hors action de chasse en période d'ouverture ou de protection des troupeaux, n'est plus sous la surveillance effective de son maître et qui se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance de plus de cent mètres.*

Les animaux concernés peuvent être capturés et mis en fourrière par les services municipaux ou les agents de la police de l'environnement aux frais des propriétaires.

Articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT

# Bien vivre ensemble

## Pallud'lu déjà lu !

### Des livres en liberté !

A Pallud, une biblio-livres est à votre disposition entre la mairie et la salle des fêtes.

Le principe est simple : pas de bibliothécaire, pas d'abonnement, les livres sont à la disposition de tous les passants, à tout moment.

La commune fournit une partie des livres (enfants et adultes) de l'ancienne bibliothèque, et ensuite ce sont les lecteurs qui alimentent l'étagère avec leurs **coups de cœur** qu'ils mettent à disposition.

Cela peut se transformer en jeu, vous passez devant l'étagère, un livre vous tente vous pouvez le lire à proximité ou l'emporter, puis le jeter ou le donner ou le remettre sur l'étagère.

Au fil du temps, c'est du **libre-service** pour les gens du village et ceux qui ont envie de découvrir de nouveaux livres.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces livres sont accessibles aussi par les enfants, donc veillez à ne pas déposer d'ouvrages aux contenus et images inadaptés et choquants, susceptibles de heurter la sensibilité du jeune public.

**Attention** merci de respecter ce réseau **biblio-livres**, cette étagère n'est pas une déchetterie ni un vide grenier de vos vieux livres.

=>Les élèves de Pallud vont créer un panneau pour signaler la biblio-livres du village.



## Tartare végétal

### Réalisation

Temps de préparation : 20 min

Difficulté : Très facile

Ingrédients pour 6 personnes

### Ingrédients

- 3 grosses tomates de variété ancienne
- 1 pg de câpre
- 2 cs vinaigre de cidre non pasteurisé
- 2 cs de sauce de tamari
- 3 échalotes
- 6 cs de concentré de tomate
- 1/2 botte de persil
- Huile d'olive

### Préparation de la recette

Tailler les tomates en petits dés et les laisser dégorger quelques minutes.

Prendre la moitié des câpres, hacher finement le persil, émincer l'échalote et ajouter le tout aux tomates.

Verser le reste des ingrédients sauf le concentré de tomate dans un saladier et mélanger.

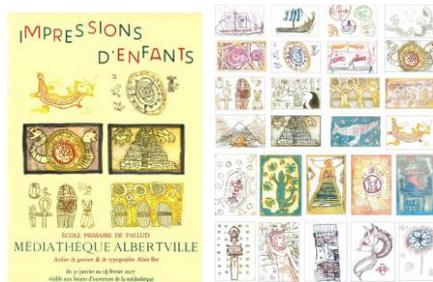
Placer un emporte-pièce sur une assiette et étaler au fond 1 cuillerée de concentré de tomate, puis ajouter le tartare végétal.

Décorer de quelques feuilles de persil et de câpres.

Servir bien frais.

Recette proposée par Régina !

# Bien vivre ensemble



# Fêtes, cérémonies vie au village

## > 7 janvier 2017

Les nombreux Pallurains présents aux vœux de la municipalité, ont été très attentifs au discours du maire.

## > 31 janvier

Quel succès ! Vous étiez très nombreux à l'inauguration de l'exposition Arts & civilisations mardi 31 janvier 2017 à la médiathèque d'Albertville pour découvrir les gravures, poèmes, céramiques réalisés par les élèves de l'école de Pallud. L'équipe des médiathèques, Gwenaëlle Bret, votre institutrice et Alain Bar sont heureux d'avoir pu participer à la valorisation de votre travail en exposant vos travaux jusqu'au 18 février dans le hall d'accueil de la médiathèque.

## > 20 mars

Les aînés de la commune étaient invités au repas annuel de la municipalité. 70 habitants de plus de 63 ans, ont répondu à l'appel. Servis par le maire entourés des conseillers de la commission fêtes et cérémonies et animé par un musicien DJ (offert par le comité des fêtes), les convives ont passés, ensemble, une agréable journée.

## > Four à pain organisé par l'APE

## > Concours de belote et barbecue Organisé par le comité des fêtes

## > 23 avril et 7 mai 2017

Elections Présidentielles

## > Cérémonie du 8 mai



## > 6 mai

Vente de plants, de fleurs et de légumes organisé par l'APE

## > Vendredi 19 mai

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées place de la Biolle pour un moment convivial entre voisins. Nous avons eu la joie d'accueillir cette année 4 nouvelles familles, rien de mieux pour faire connaissances. Monsieur Martinal 93 ans le doyen du village était présent malgré la fraîcheur. Les plus motivés ont fait leur premier pas de danse country animée par Pascale. Tous se sont donnés RDV l'année prochaine.

# L'agenda

## Mairie

> **11 et 18 juin**

**Elections Législatives**

*Salle de la municipalité*

*Pensez à réserver ces dates amis conseillés !*

> **Samedi 17 juin • à partir de 16h30**

**Pallud fête la musique !**

*Eglise, jardin, terrasse salle des fêtes*

## Comité des Fêtes de Pallud

> **Dimanche 2 juillet • 12h**

**Repas champêtre**

*Route de Bermont (Chemin de la Liée)*

*Préau de l'école en cas de pluie*

**Pour les amateurs de marche**

**Balade dans le Tal** pour ouvrir l'appétit

**RDV • 10h** avec Noël Charles

**=> Menu Adulte : 18 € • Enfant (10 ans) : 12 €**

*Framboisine, Vin rouge, Blanc, rosé ou bière (pour les adultes)*

*Buffet de salades, jambon cuit à la broche, pommes de terre, fromages, tarte aux fruits (Boissons comprises à discrétion)*

**=> Réponse avant le vendredi 23 juin pour votre**

**=> Journée gratuite pour les membres du comité.**

> **Dimanche 10 septembre**

**Train du mont-blanc**

> **Samedi 28 novembre**

**La Jumbalaya • Repas dansant**

*Salle des fêtes*

*Avant chaque manifestation, veillez vos boîtes aux lettres et ne jeter l'info avec les pubs !*

*Inscriptions auprès de Françoise Bornand*

**Contact : 06 58 02 28 79**

*Si vous êtes prêt à donner de votre temps et vos idées, à faire partie de l'équipe du Comité des Fêtes, vous pouvez nous rejoindre à tout moment.*

## APE

> **Samedi 10 juin • 10h**

> **Dimanche 11 juin • 10h-13h**

**Fête du four**

*Chacroix*

> **Jeudi 29 juin à 18h30**

**Fête de l'école**

*Salle communale*

*Contact APE*

*Gaëlle Simon 06 14 61 17 81*

*gaellesimonbibi@gmail.com*

## Transport scolaire

> **Jusqu'au 10 juillet**

**Inscriptions**

*Arlysère*

## Club L'Orée du Tall

> **Jeudi 20 juillet**

**Repas**

*Terrain Bornand*

> **date à venir**

**Sortie à thème**

*Château de Miolans*

> **Septembre**

**Repas au Chaudron**

*Les membres de l'Orée du Tall, les amis, les voisins, la municipalité, souhaitons un bon rétablissement à Jo Bornand, Président de l'association.*

## Etat civil

**Décès :**

*25/01/2017 : Raymonde CUSIN*

**Naissance :**

*30/03/2017 : Maxence RICHARD*

## BULLETIN MUNICIPAL

*Merci de fournir informations et photos à l'attention de Florence et Régina (Commission communication)*

*mairie@pallud.fr*

# REVUE DE PRESSE

**PALLUD**

## Lors de sa cérémonie des vœux, le maire a annoncé une nouvelle école à l'horizon 2018



Le maire a fait le point sur les projets programmés en 2017 avant de donner la parole aux représentants de la nouvelle communauté d'agglomération Arlysère, et du Département.

Les nombreux Pallurains présents aux vœux de la municipalité, samedi, ont été très attentifs au discours du maire, James Dunand. Celui-ci a énuméré les travaux réalisés en 2016 : reprofilage du chemin du Chosal, entretien des routes communales, ouverture aux piétons du chemin du Coq, busage du ruisseau route de la Biolle. Le montant des investissements 2016 s'est élevé à 90 000 euros.

Ensuite, le maire a annoncé les projets de 2017. Achat d'un tracteur, mise en place d'une signalétique pour les piétons, en particulier pour les écoliers qui participent au pédibus, et surtout, construction d'une nouvelle école seront au programme.

« Les acquisitions foncières sont en cours et un appel public à la concurrence a été lancé pour la maîtrise d'œuvre », a précisé le maire qui souhaite que le projet aboutisse pour la rentrée scolaire 2018.

Puis les élus de la nouvelle communauté d'agglomération Arlysère, forte de 39 communes pour une population de 60 000 habitants, ont pris la parole. Annick Cressens, en charge du développement durable, a précisé que dans le domaine des transports, Pallud, avec l'opération pédibus de l'école ou pouce libre, était pionnière. « Le partage des savoir-faire est une solution pour que cette nouvelle "aglo" soit porteuse de progrès », a-t-elle dit.

François Cantamessa, lui, a tenu à remercier les maires successifs qui ont fait vivre la défunte Coral, précisant qu'il allait s'attacher désormais à ce qu'il y ait un accès équitable pour tous aux différents équipements culturels ou sportifs.

Quant à Vincent Rolland, il a expliqué que le lien étroit entre la commune et la nouvelle "aglo" devait être maintenu. Prenant sa casquette de conseiller départemental, il a expliqué que le Département restait un soutien privilégié des communes. La construction de la nouvelle école sera l'occasion de le vérifier.

M.B.

## Les aînés de la commune étaient invités au repas annuel par la municipalité



70 habitants de Pallud, de plus de 63 ans, ont répondu à l'appel de la municipalité. Celle-ci avait pourtant envoyé près de 300 invitations pour le traditionnel repas annuel à la salle communale. Une bonne partie du conseil municipal entourait le maire pour servir les convives qui ont passé ensemble une agréable journée.

## Les parents d'élèves préparent la fête du four pour le week-end prochain



→ La fête du four, le week-end prochain, c'est la dernière manifestation de l'année organisée par l'association des parents d'élèves. Pour la présidente, Gaëlle Simon, pas question encore de vacances : « Nous avons bien travaillé, nous avons pu financer les activités périscolaires des élèves. De nouveaux parents se sont investis lors de nos activités et celles-ci ont donné l'occasion aux Pallurains de se retrouver. Nous devons maintenant aider au financement de la classe de découverte prévue l'an prochain. C'est le but de cette fête du four où nous vendrons pains et pizzas cuits au four de Chacraux autour d'une buvette. »

Réervations avant mercredi 7 juin au 06 14 61 17 81. Retrait des produits samedi 10 juin à partir de 10 heures ou dimanche 11 jusqu'à 13 heures.

En photo, le bureau : Magali Bes Mateu, Sylvie Goffier, Marie Blanc Patin, Virginie Bejuit Revel, Gaëlle Simon Mottet.

## La municipalité va construire une nouvelle école

C'était le principal engagement du mandat pour James Dunand-Sauthier, le maire de la commune et son équipe. Le problème de l'école a finalement trouvé une solution.

**PALLUD**

En 2018, les élèves de Pallud feront leur rentrée dans un établissement flamboyant neuf sur un terrain attenant au parking de la salle communale.

Le bâtiment actuel « date du début des années 70 et n'est plus adapté à l'école d'aujourd'hui », assure le premier adjoint. Situé en bordure de départementale, l'établissement actuel dispose de très peu de stationnement, ce qui n'est pas commode pour la dépose et la reprise des enfants. Autre problème, il n'est pas très bien isolé et coûte très cher en chauffage à la mairie. En plus, « désolé dans une nouvelle école, il faut une salle de motricité et une salle pour les enseignants. Tout cela, ce n'existe pas actuellement à Pallud. On utilise la salle communale. À chaque fois, il faut traverser la rue. C'est pas pratique », souligne le maire.

Enfin, l'école aurait besoin d'une troisième classe. Car aujourd'hui, Pallud n'accueille pas les enfants de 3

ans. C'est Albertville qui le fait pour sa voisine, moyennant rétribution. Seulement, les parents prenant leurs habitudes dans la cité olympique ne renouent pas par leurs bambins une fois la première année de maternelle passée. Avec 50 élèves contre 45 aujourd'hui, la commune pourrait ouvrir une troisième classe.

« On a regardé dans un premier temps pour rénover ce bâtiment. On arrivait à une enveloppe financière importante. C'est pourquoi on s'est orienté vers la construction d'une nouvelle école », reconnaît James Dunand-Sauthier. La commune avait réservé une zone foncière dans le plan local d'urbanisme qui sera destinée à cela. Les démarches pour son acquisition sont en cours et l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre a été lancé.

De son côté l'école existante sera transformée en logements. Elle en comporte déjà trois et pourrait en accueillir 5 ou 6 supplémentaires. « Sur Pallud, il n'y a pas énormément de locatif », observe le maire.



VIRGINIE PASCASE

La nouvelle école sera située dans le prolongement du parking de la salle communale.

### La nouvelle école

Elle va s'implanter sur un terrain de 1 500 m<sup>2</sup>. Elle comprendra 3 classes, une salle de repos, une salle de motricité, un local pour les enseignants, une salle de restauration ainsi qu'une garderie périscolaire. Le tout sur 370 m<sup>2</sup>. La cour disposera également d'un préau couvert. La commune a prévu un budget de 750 000 euros hors taxes pour cet investissement.

**PALLUD**

## Le comité des fêtes a organisé son concours de belote



→ Samedi, à la salle des fêtes de Pallud, le comité des fêtes organisait son traditionnel concours de belote. Les doublettes se sont affrontées dans une très bonne ambiance, pour le plus grand plaisir du président, Alain Bormand. « Plus de la moitié des joueurs étaient des Pallurains », précise Laurent, le trésorier de l'association. « Lors de la dernière manifestation du comité nous avions une centaine d'habitants du village. Soit un huitième de la population, c'est encourageant, poursuit François. Nos animations rythment l'année et les gens nous suivent. »

En juillet, dans la forêt du Tal, le barbecue du comité des fêtes sera une nouvelle occasion donnée aux habitants du village de se retrouver.